LA ROSE **DES VENTS**
Un projet pour **Cap-des-Rosiers**

Les régions du Québec
pistes de réflexions sur leur déclin

Les impacts de la modernisation

«La Révolution tranquille ouvre toutes grandes les portes du Québec à la modernisation de son économie et de son organisation sociale et politique : démocratisation, laïcisation, émancipation nationale, urbanisation.»
(Roméo Bouchard, «Y a-t-il un avenir pour les régions?», Éditions Écosociété, p.37)

Passage d'une économie de subsistance, familiale, à prédominance locale et régionale à une économie ouverte sur des marchés de plus en plus vastes.

Perte de l'identité et des repères traditionnels, baisse de l'esprit de communauté.

L'avènement de la culture extractiviste et de l'industrialisation

Passage d'un territoire habité à un territoire exploité, à travers le discours des «régions-ressources»
L'industrialisation des techniques d'exploitation entraîne le maintien d'un taux d'extraction plus élevé que le taux de régénération. Appauvrissement des ressources.

La chute drastique des stocks de morue dans les années 1990 serait en partie expliquée par la manière dont ce poisson de fond était pêché depuis les années 1950.

La logique de concentration, la croissance et la métropolisation

Les centres urbains concentrent la productivité, la croissance économiques et les investissements. Le centre (du savoir et des échanges) concentre toujours davantage la population et l'activité économique et la périphérie (les régions) est de plus en plus à la remorque.

En voulant augmenter l'efficacité et la commodité administratives, une même logique de concentration (des services, des institutions) a été mise en place par l'administration publique.

Perte d'autonomie politique et administrative au profit de la centralisation.
Une culture des grandes villes d'attraction supplante les cultures régionales locales.

Le dépeuplement, l'exode des jeunes et le vieillissement

La disponilibité des emplois et des rémunérations plus élevés est restreinte aux grands centres urbains qui exercent un fort pouvoir d'attraction sur les jeunes adultes et les jeunes familles.

La Gaspésie a connu un baisse de population (-0,6%) entre 2001 et 2011 alors que la province de Québec a connu une augmentation de 10,8% pour la même période. (Institut de la statistique du Québec, cité par Roméo Bouchard, «Y a-t-il un avenir pour les régions?», Éditions Écosociété, p.47)

La péninsule de Forillon
Le climat, le sol et les ressources

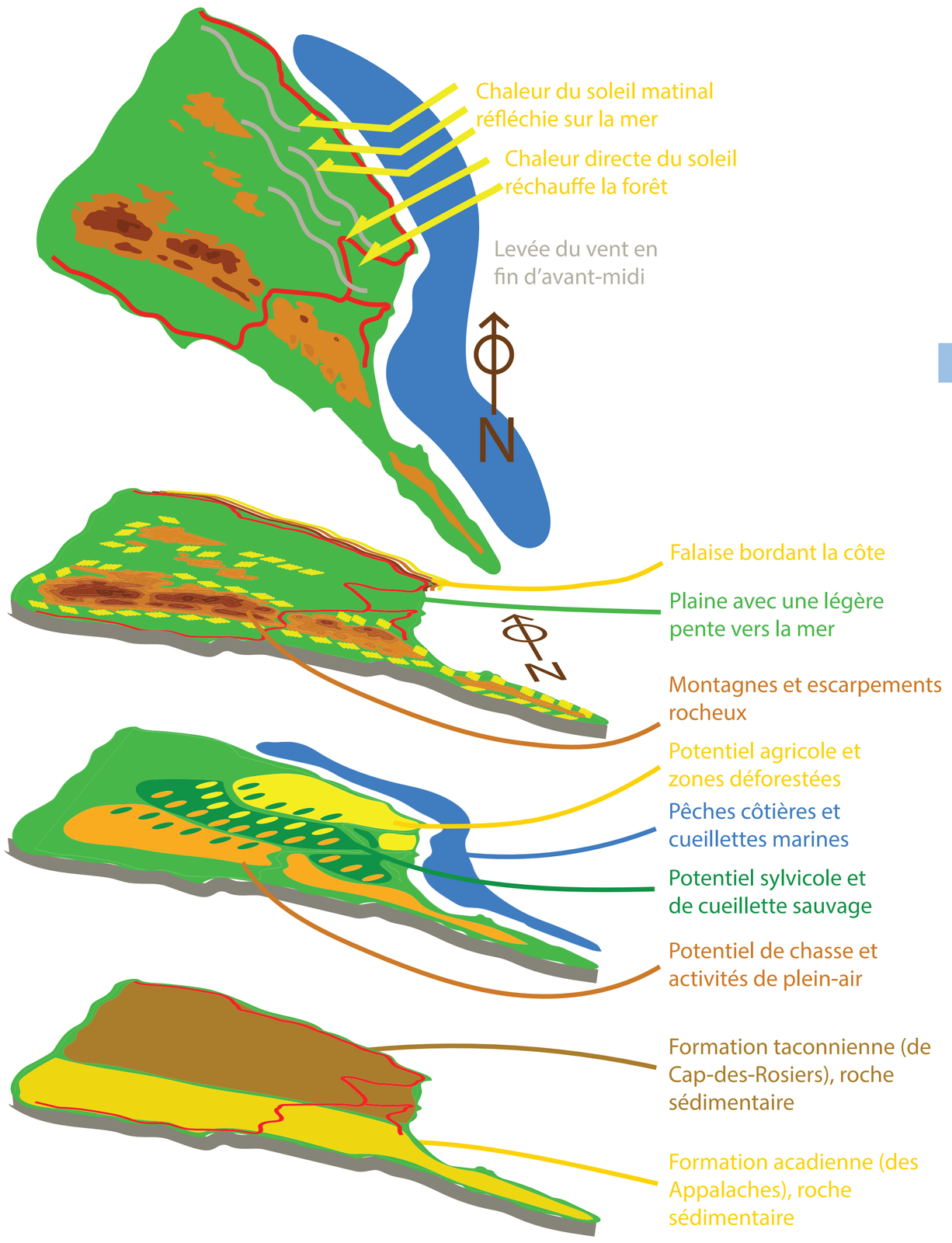

L'approche territorialiste
le développement local et l'occupation du territoire

L'approche territorialiste vise l'atteinte d'un équilibre entre milieu naturel, milieu construit et milieu proprement humain. C'est en valorisant la «socio-diversité» que sera assurée la biodiversité, à travers des modalités de production du territoire «auto-soutenable». C'est une invitation à engager le territoire comme un tout : un espace quotidien habité, un écosystème complexe et le support d'une «profondeur» historique. Il s'agit de valoriser l'identité des lieux et la construction d'une société locale fondées sur «les cinq soutenabilités» :
(Alberto Magnaghi, «Le projet local», Éditions Madraga)

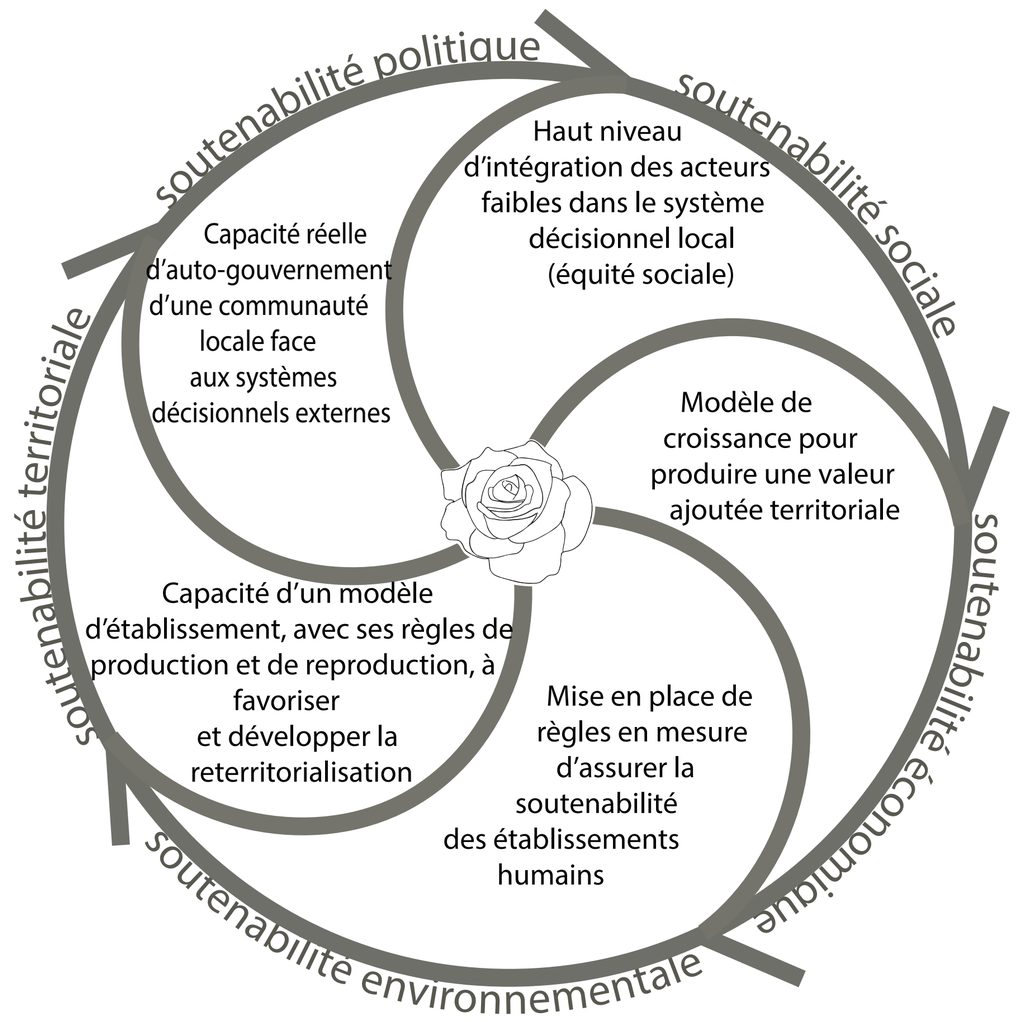

* La reterritorialisation est le processus par lequel Magnaghi entrevoit l'habitation saine du territoire par un «style de développement» proprement local et s'inspirant d'une «sagesse environnementale retrouvée». S'amorcera ainsi la constitution d'une identité culturelle spécifique lorsque «le territoire» se verra restituer sa dimension de sujet vivant à part entière.

La démarche
Le patrimoine bâti et les paysages culturels

Afin de mieux comprendre les réalités passées et présentes de Cap-des-Rosiers, nous avons procédé à l'analyse et la documentation de la richesse de l'architecture vernaculaire* et des paysages culturels** de la localité.

Également, c'est par la recherche dans les archives, la participation à des discussions avec la communauté, la rencontre de résidents et d'experts et l'immersion dans le village que nous avons pu cerner les dynamiques du village.

C'est donc par la recherche-action*** que nous avons élaboré les propositions d'intervention suivantes afin de contribuer au renouveau et à la redynamisation du village de Cap-desRosiers.

* L'architecture vernaculaire résulte de la manière de construire des bâtiments ordinaires et d'organiser l'espace et qui sont propres à une certaine localité. Ce type d'analyse informe sur les manières de vivre et d'habiter des résidents passés et actuels.

** Le paysage culturel est la conjuguaison de la nature et les actions humaines, et donc du patrimoine matériel et immatériel. Le caractère et l'identité d'un établissement humain proviennent de cette relation itérative.

*** La recherche-action est un processus de recherche qui implique, dans l'ensemble de ses étapes, aussi bien le chercheur que les acteurs du milieu.

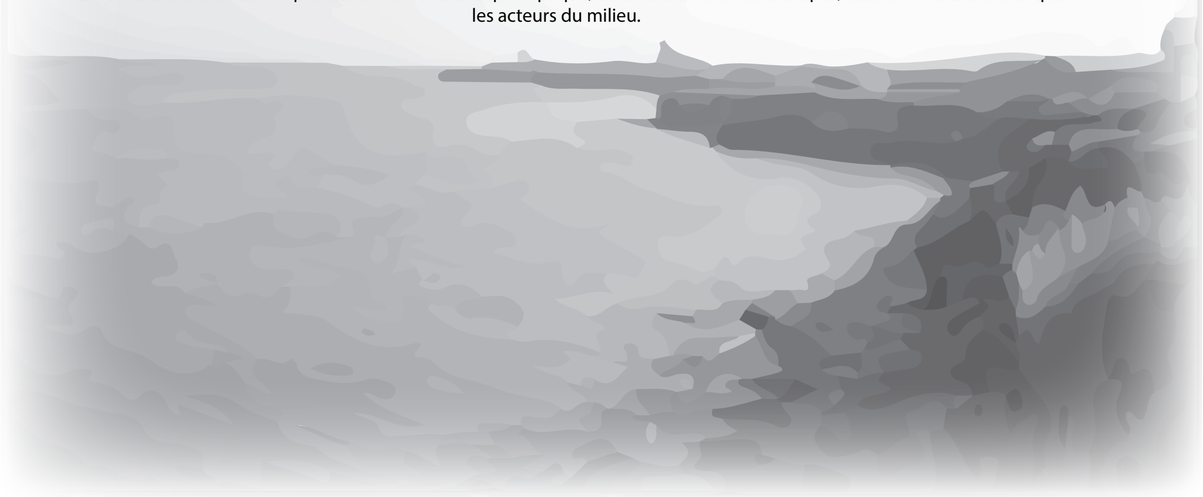

La ligne du temps

Faits marquants de l'histoire

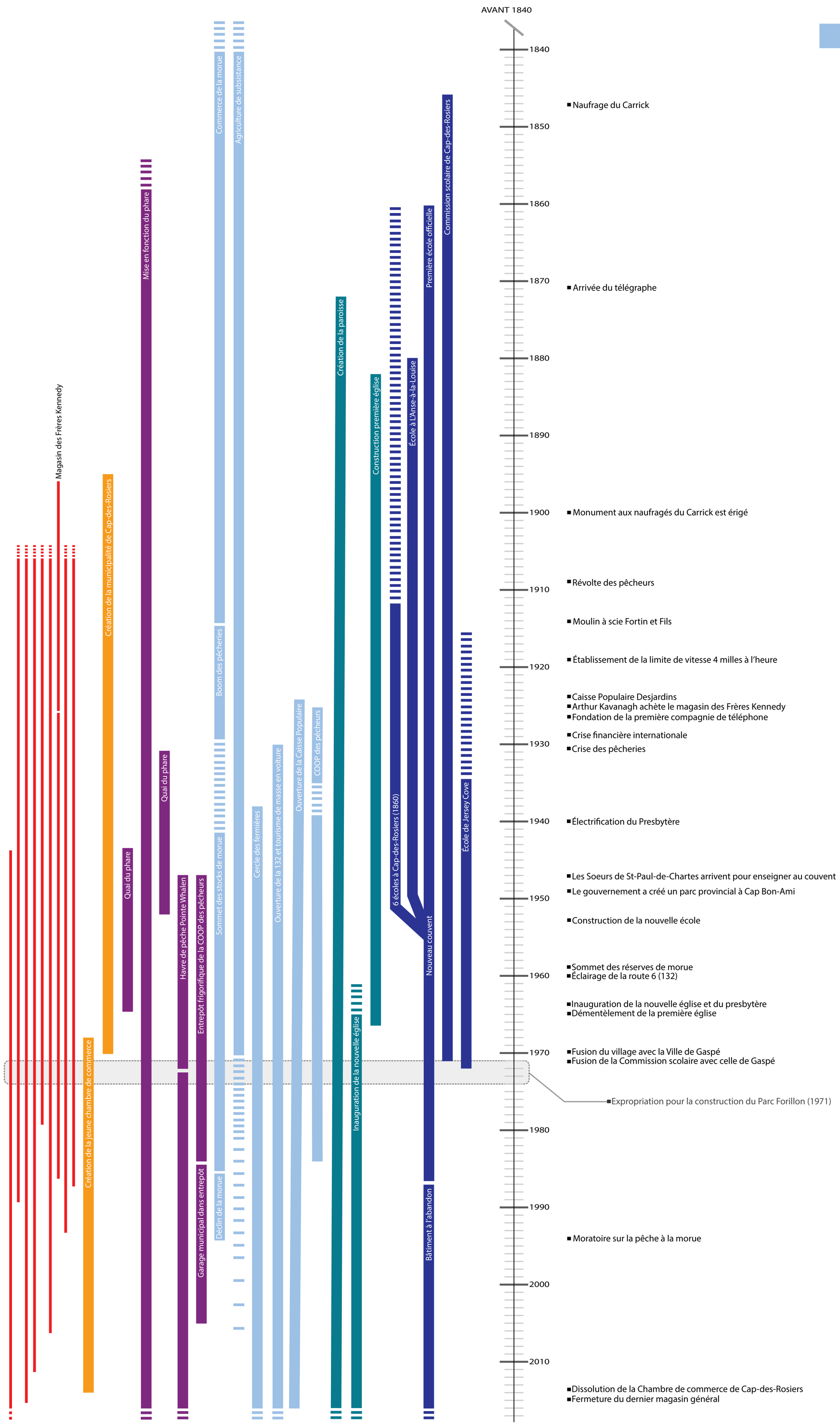

Havre
BANQ (SSS0444D01786PA12)

Cimetière des anciens
BANQ (82_5_34-150)

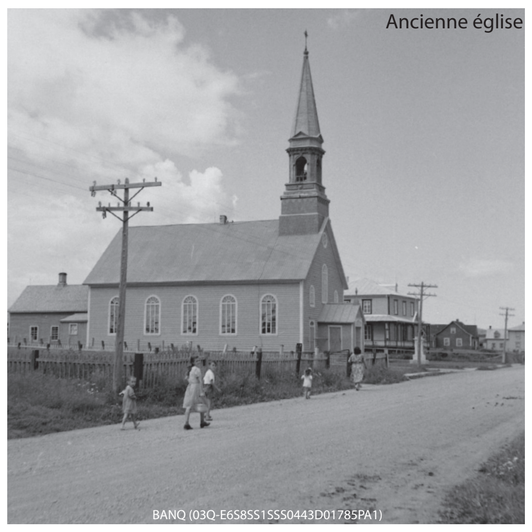
Ancienne église
BANQ (03Q-E6S8SS1SSS0443D01785PA1)

Le phare et son quai
Musée de la Gaspésie (Phare.Banc.Quai.83.16.150)

Le phare et la maison du gardien
BANQ (00.4.15)

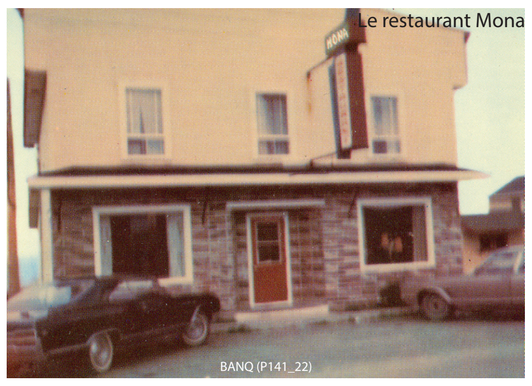
Le restaurant Mona
BANQ (P141_22)

La Gaspésienne
Musée de la Gaspésie

Légende

- Services commerciaux
- Histoire politique
- Infrastructures
- Histoire économique
- Histoire religieuse
- Histoire scolaire

Cours d'été
PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGE CULTUREL IN SITU
Summer Field School
BUILT HERITAGE AND CULTURAL LANDSCAPES
Université Laval – Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)
Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Gaspé
Ville de Gaspé
Desjardins – Caisse populaire des Hauts-Phares
CDL – Comité des loisirs de Cap-des-Rosiers
Université Laval – Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design – École d'architecture

Évolution du couvert forestier

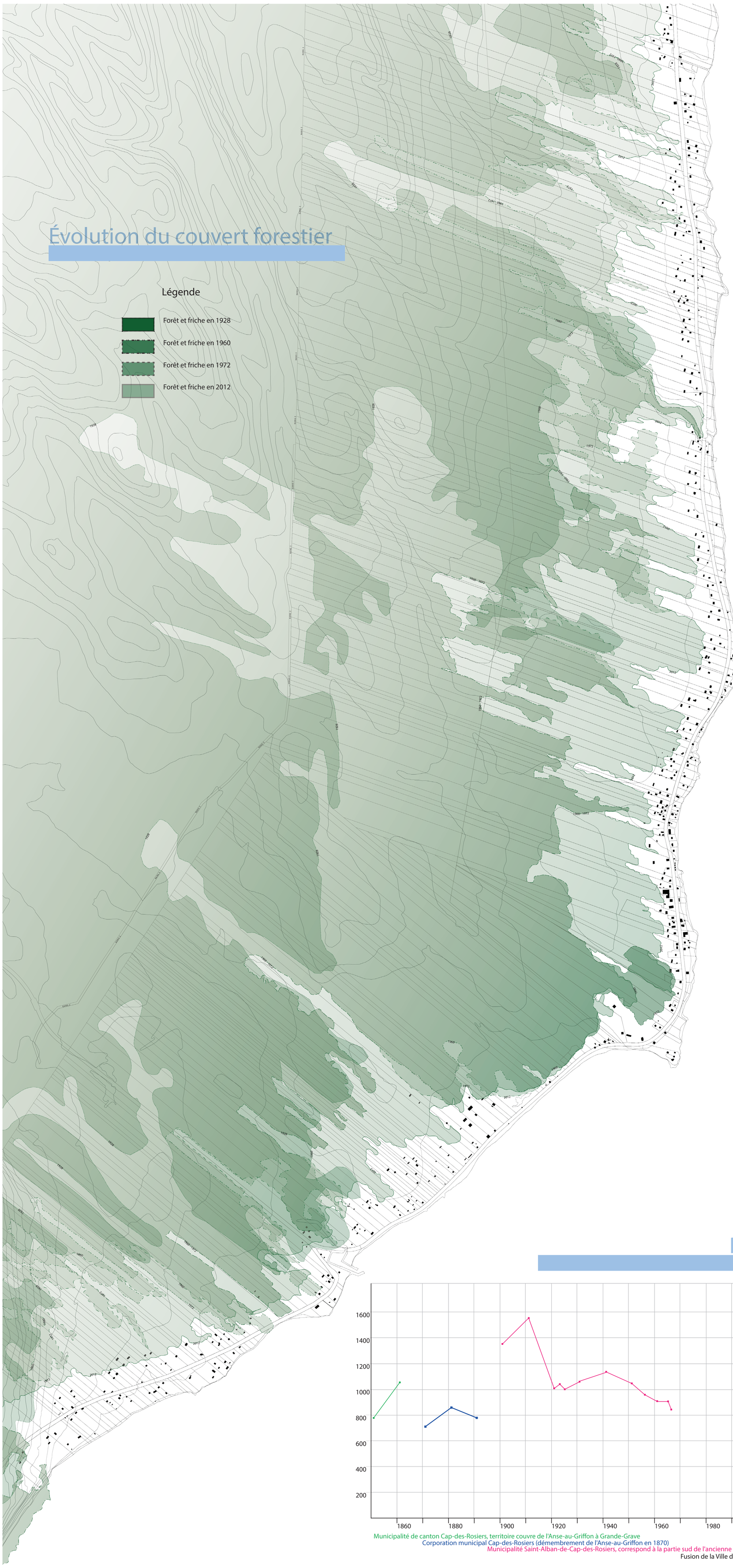

Village en 1960

État avant l'expropriation

Le village de Cap-des-Rosiers de 1960 était beaucoup plus étendu et populeux qu'il ne l'est aujourd'hui. En effet, l'expropriation des villageois a déraciné des centaines de familles de leurs terres, de leurs habitations et de leurs métiers. La carte sur ce panneau présente l'implantation du village de 1960 qui s'étendait du Cap Bon-Ami à Jersey Cove. Il couvrait une distance de plus de 12 km, avant de perdre 5 km linéaire de son territoire. Ce mouvement obligé a eu une incidence majeure sur la quantité d'habitants et sur la vitalité du village.

L'économie locale s'orientait autrefois autour de l'agriculture de subsistance, de la pêche à la morue et du bois d'oeuvre et du chauffage. La division seigneuriale des terres permettait à chaque propriétaire d'avoir accès à une grave ou, du moins, à une anse, à la forêt et à une terre cultivable. On retrouvait souvent de petits hameaux familiaux. L'activité de la pêche se faisait principalement autour des nombreux havres, généralement situés à l'embouchure des ruisseaux ou des rivières. La ressource forestière, quant à elle, se situait dans les montagnes du parc actuel, où le bois abonde.

Le territoire amputé par le gouvernement s'étend du Cap Bon-Ami jusqu'au phare. De plus, les propriétaires du village actuel ont vu leur parcelle coupée de moitié, les privant ainsi de leur terre à bois. Depuis les années 1970, l'abandon généralisé de l'agriculture à eu un effet très marquant sur le paysage naturel de la région. Les terres, anciennement cultivées et labourées, retournent tranquillement à l'état de friche et de forêt.

Partie expropriée du village
BANQ, Collection Betty-Lemaistre (P41_1a_6_1)

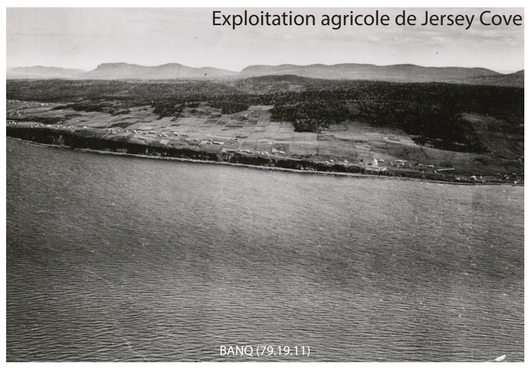
Exploitation agricole de Jersey Cove
BANQ (79.19.11)

Préparation de la morue
BANQ (P141_22)

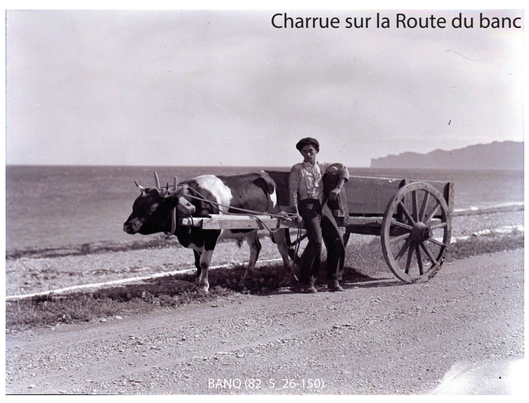
Charrue sur la Route du banc
BANQ (82_5_26-150)

Festivités de la Fête Dieu au phare
Parcs Canada (1987/08)

Vacancier à Cap-des-Rosiers en 1947
BANQ (01R_p24s4d161p022)

Population

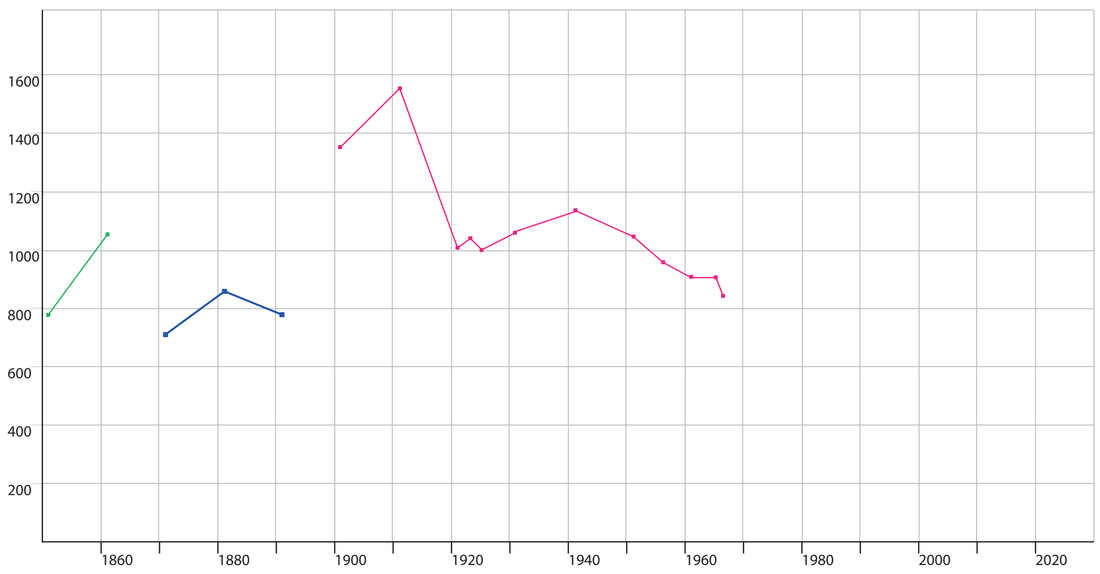

Municipalité de canton Cap-des-Rosiers, territoire couvre de l'Anse-au-Griffon à Grande-Grave
Corporation municipal Cap-des-Rosiers (démembrement de l'Anse-au-Griffon en 1870)
Municipalité Saint-Alban-de-Cap-des-Rosiers, correspond à la partie sud de l'ancienne municipalité
Fusion de la Ville de Gaspé

Village en chiffres
Caractéristiques

Types de dépendances
Nombre de propriétés ayant ces types de dépendances

Types de fenêtres
Nombre de propriétés ayant ces types de fenêtres

Types de toitures
Nombre de propriétés ayant ces types de toitures

Types de carré de maisons
Nombre de bâtiments répertoriés selon chaque type

«Village fantôme» (circa 1970)
(Partie du village expropriée seulement)

Noyau villageois actuel (2016)
(Portion du relevé de terrain du village existant)

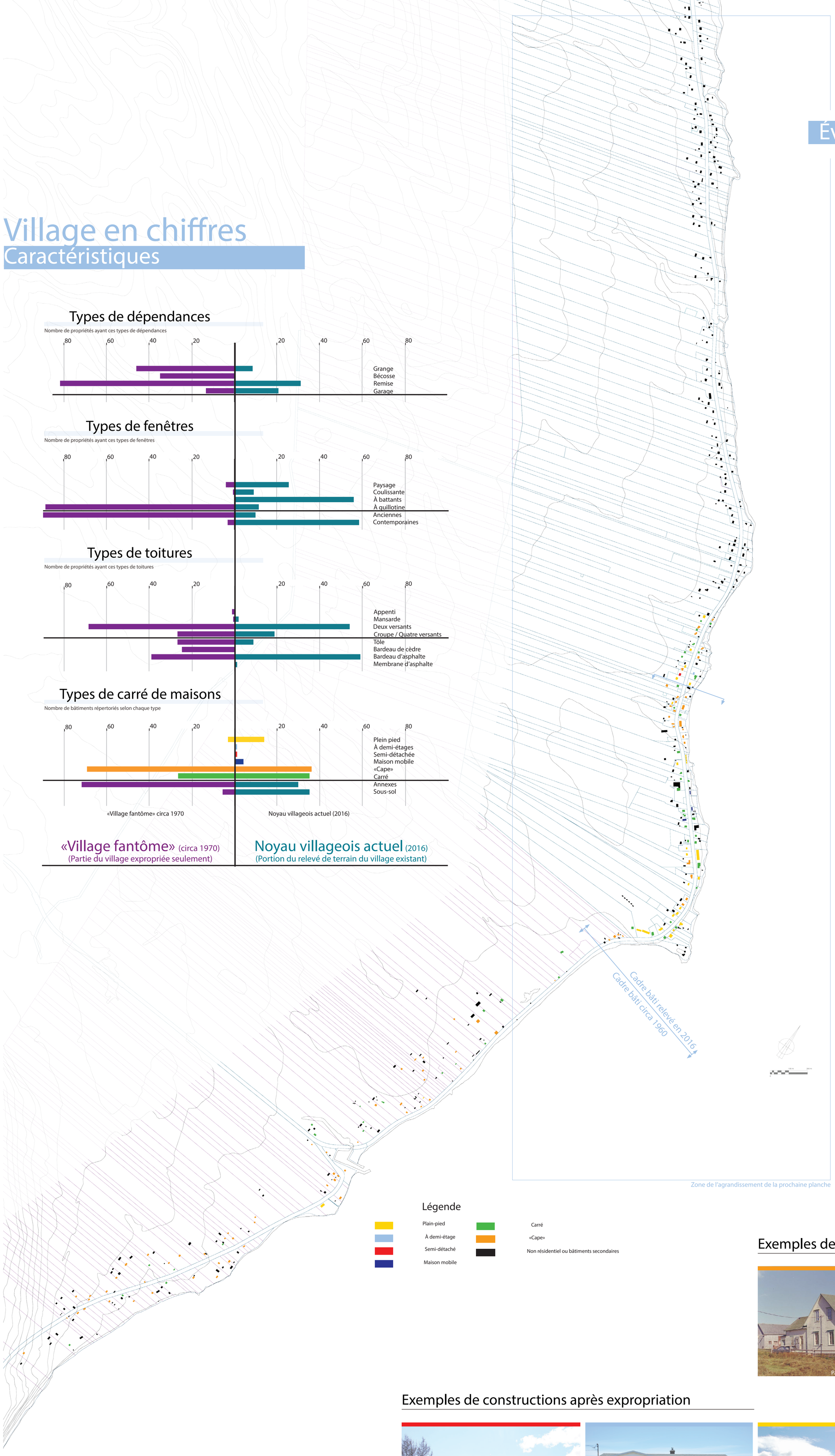

Zone de l'agrandissement de la prochaine planche

Typologies
Évolution du cadre bâti (1960-2016)

Cette carte présente les différents types de bâtiments ayant existés à Cap-des-Rosiers entre les années 1960 et 2016. L'ancien village abondait de bâtiments de type «Cape» et Carré. Après l'expropriation, on peut constater l'apparition de nombreuses constructions semi-détachées (HLM), de plein-pied (bungalow), de maisons mobiles et dans une moindre mesure le type à demi-étage (split-level). Ce changement notable du type de construction coïncide avec l'arrivé sur le marché de maison pré-usinées et de matériaux industriels.

Un autre impact de l'expropriation sur le territoire a été la subdivision des lots seigneuriaux, qui permettait aux gens de se construire au sein du village restant. Ce phénomène génère une densité plus forte au centre du village.

La grande tendance dans les rénovations des résidences plus anciennes consiste à changer les fenêtres à guillotine par des fenêtres battantes contemporaines et à recouvrir le revêtement de bardeau de cèdre par du vinyle.

«Cape»

Carré

Semi-détaché

À demi-étage

Plain-pied

Maison mobile

Légende

- Plain-pied
- À demi-étage
- Semi-détaché
- Maison mobile
- Carré
- «Cape»
- Non résidentiel ou bâtiments secondaires

Exemples de constructions avant expropriation

Parcs Canada

Parcs Canada

Exemples de constructions après expropriation

École d'été 2016

École d'été 2016

École d'été 2016

École d'été 2016

Évolution du village
Changement de réalité

Pour mieux comprendre l'évolution du village, nous avons documenté et analysé la section centrale du village, comprise entre le phare et le gîte *Pétale de Rose*.

Le constat principal de l'analyse tend vers l'absence de commerces et de services au coeur du village, bien que ceux-ci étaient présents en très grand nombre jusque dans les années 1980. La fermeture de l'école en 1997 fût également un événement marquant dans la dynamique villageoise.

Entre 1960 et 2016, on constate le morcellement du parcellaire et l'implantation de résidences sur de petits terrains. Cette augmentation du nombre de maisons n'empêche pas Cap-des-Rosiers de perdre une très grande partie de sa population au fils des années. De nos jours, un nombre important de maisons sont à vendre et quelques maisons sont abandonnées sur le territoire de la municipalité. Ce phénomène va continuer à s'accentuer, dû au vieillissement de la population et au manque de services pour ceux-ci. La survie de Cap-des-Rosiers repose maintenant sur le tourisme et sur les nombreux salariés qui se rendent à Gaspé, L'Anse-au-Griffon et Rivière-au-Renard pour travailler. De plus, de nombreuses habitations ne sont occupées que quelques mois par année, ce qui réduit la masse résidente durant les saisons non-estivales.

Dû à l'érosion des berges, de nombreuses constructions du village sont de plus en plus à risque. De plus, le phare a besoin d'importants travaux de restauration. L'école abandonnée donne une apparence négligée au village, mais offre du potentiel pour accueillir des nouveaux usages. La fonction première de l'église attire de moins en moins de fidèles ce qui appel à une redéfinition de son utilisation. Inversement, le centre des loisirs est un nouveau lieu de socialisation et de rencontre.

École
École d'été 2016

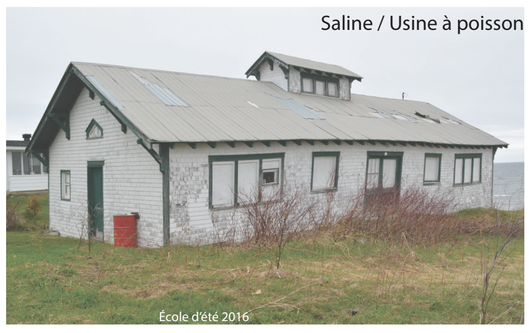
Saline / Usine à poisson
École d'été 2016

Restaurant Paul Ste-Croix
École d'été 2016

Descente vers la mer
École d'été 2016

Vue vers le phare
École d'été 2016

Vue de la côte du village
École d'été 2016

Morphologie et utilisation du construit

Légende 2016

- Résidentiel
- Hébergement touristique
- Commerce
- Institutionnel
- Récréatif
- Abandonné
- Saisonnier
- À vendre
- Bâtiments disparus
- Nouveaux bâtiments

Vers des frontières perméables
Tisser des liens avec le Parc Forillon

Dégager les visions et les intérêts communs

Proposer des initiatives de cogestion

Engager et nourrir un dialogue renouvelé

L'accroissement des échanges et des coopérations
Consolider les réseaux et la concertation inter-village

Augmenter les voies de communication

Cerner et favoriser les complémentarités

Entretenir des relations de réciprocité et de confiance

Inventorier les «trésors cachés» du secteur que connaissent les résidents afin de motiver l'ouverture de nouveaux sentiers pédestres en partance de Cap-des-Rosiers.

Entamer des pourparlers avec Parcs Canada afin d'impliquer la communauté de Cap-des-Rosiers dans la construction, la maintenance de la Route du Banc, l'aménagement de la halte routière, etc.

Redévelopper un réseau de sentiers et de parcours estivaux et hivernaux liant Cap-des-Rosiers, l'Anse-au-Griffon et Cap-aux-Os.

Territorialiser certains services et certaines activités afin de les distribuer de manière décentralisée. Alternances et partages de festivités et d'initiatives avec l'Anse-au-Griffon, Cap-aux-Os, etc.

Identité locale

Production locale

Coopération territoriale

Organiser des rencontres regroupant l'ensemble des comités et des groupes citoyens de Cap-des-Rosiers et l'Anse-au-Griffon afin de discuter des projets, enjeux et perspectives de tout un chacun.

Proposer un plan de remise en fonction de l'érablière et possiblité de production de sirop de bouleau.

Faire état des lieux potentiels d'implantation de projets liés à l'occupation saine du territoire (agroécologie, cueillette sauvage, horticulture, chasse, pêche).

Mettre sur pied un comité qui veillera au maintien de certaines terres défrichées. Ceci permettra l'accueil aisé de programmes tels que «Banque de terres».

Rédiger un document qui rassemble les activités agricoles, pastorales et sylvicoles potentielles. Ce document pourra entre autre servir de carte de visite auprès des jeunes.

Un terreau pour les initiatives
Mettre de l'avant les opportunités qu'offre le village

Mettre en valeur le potentiel agricole et sylvicole

Miser sur les projets de production locale

Équilibrer la reforestation naturelle et le défrichage

Proposition de dépliant
Pour faire la promotion de Cap-des-Rosiers

Le dépliant pourrait être le produit d'une concertation des différents comités (par exemple: comité des loisirs, comité du phare, la fabrique, etc.). Celui-ci pourrait être distribué au sein des jeunes chambres de commerce, via la SADC (Société d'aide au développement de la collectivité), ainsi qu'aux gens en recherche d'un milieu de vie leur permettant de réaliser leur projets. Nous déclinons quatre aspects qui pourraient être la base de l'identité de nouvelles initiatives.

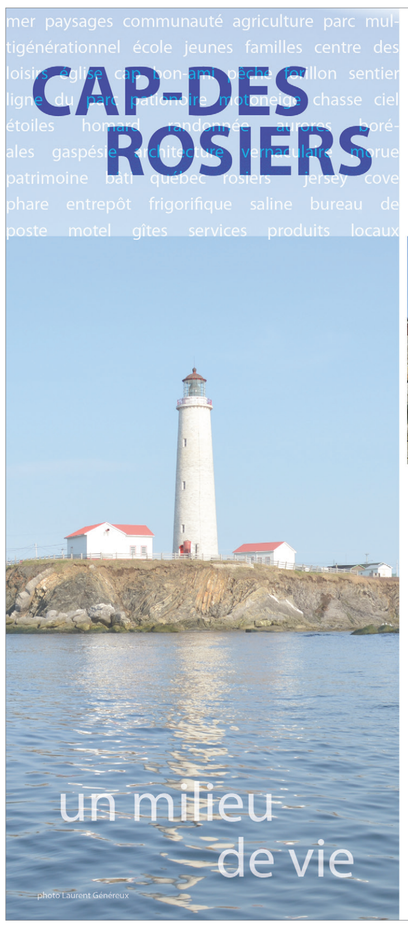

photo Laurent Généreux

1. LA MER

Des nombreux naufrages aux abords du cap, en passant par les berges peuplées de vigneaux de morue, jusqu'à son omniprésence dans la ligne d'horizon, la mer est un élément clé du paysage de Cap-des-Rosiers. Elle fait partie intégrante de l'histoire des gens qui ont habité ces lieux.

photo Laurent Généreux

Aujourd'hui, elle offre un décor imprenable et ressourçant qui teinte le quotidien, en plus de fournir de bonnes doses d'air salin et frais. Et, à Cap-des-Rosiers, elle est toujours en vue en raison de la faible densité de constructions côté mer et du surplomb que procure la falaise.

Également, la mer donne la possibilité de pratiquer la pêche ou la chasse tant à des fins économiques que récréatives. À titre indicatif, une récente étude menée par Pêches et Océans Canada a établi un lien entre la hausse de la population de phoque gris et le faible taux de repopulation des morues. Les quotas pouvant changer dans les prochaines années, la chasse au phoque gris pourrait à la fois s'avérer un service écologique (équilibrage écosystémique) et une activité économique soutenable. La région compte déjà des pêcheurs de homards, de crabes et de crevettes. D'autre part, la pêche au maquereau peut être pratiquée de manière récréative et domestique.

2. LA FORÊT

Faisant face à la mer, le plateau de Cap-des-Rosiers est en partie recouvert d'une forêt riche et en santé. La plupart des terrains côté terre, vu leur découpage en rang, ont de grandes parts boisées.

photo Laurent Généreux

Les activités de plein-air comme la randonnée, le ski de fond et la raquette et les sports motorisés comme la motoneige peuvent être initiés à même la cour arrière, avant de déboucher sur la « ligne du Parc », cette bande déboisée délimitant les terrains privés du Parc Forillon. Ce dernier offre également nombre de sentiers pédestres menant à des sommets dévoilant des vues spectaculaires sur le Golfe du Saint-Laurent et la baie de Gaspé.

Aussi, la forêt ceinturant le village s'avère être un terrain de chasse foisonnant. La faune, aussi diverse qu'abondante, comprend notamment l'orignal, la perdrix, le chevreuil, l'ours noir, le porc-épic, le castor, etc. De plus, nombre de productions artisanales pourraient être amorcées dans le secteur : sirop de bouleau, bière d'épinette, acériculture, bois d'œuvre, etc. D'autres types de cultures, telles que l'agroforesterie, pourraient également voir le jour dans le village, où toutes les portes sont encore ouvertes.

Cap-des-Rosiers est un village riche d'une longue histoire et réputé pour sa qualité de vie. Il est situé sur rive nord la péninsule de Forillon en Gaspésie, à proximité de Gaspé et de Rivière-au-Renard et à environ 700 km de Québec. Les villages limitrophes sont l'Anse-au-Griffon et Cap-aux-Os.

3. L'AGRICULTURE

Bien que la pêche ait été une activité motrice pour le village depuis ses débuts, l'abondance de terres propices à l'agriculture est définitivement une particularité charnière de Cap-des-Rosiers. Grâce à la présence d'un plateau au pied des escarpements montagneux et du village, de grandes superficies peuvent potentiellement (re)devenir agricoles.

photo Laurent Généreux

Effectivement, une partie non négligeable des terres habitées est défrichée ou du moins dans un état de reforestation peu avancé. Des études agronomiques démontrent entre autre que les cultures du cassis et du noisetier seraient spécialement appropriées à ce secteur du village. Une telle entreprise ouvrirait la possibilité de vendre des produits transformés de qualité tels que la crème de cassis ou l'huile de noisette.

Autrement la grandeur des terrains permet aussi une agriculture d'échelle davantage familiale où la production servirait surtout à suppléer aux besoins domestiques. De plus, mis à part les lots faisant partie du noyau villageois, qui eux sont zonés mixtes, l'ensemble des terrains est zoné récréotouristique, ce qui laisse une grande latitude d'aménagement pour tout type de projets ou d'activités.

4. LA COMMUNAUTÉ

Cap-des-Rosiers est une petite agglomération dont la communauté est en pleine période de réorganisation. Plusieurs initiatives ont déjà émergé dans les dernières années. Notamment, le comité des loisirs prend en main le centre des loisirs où les activités se multiplient d'année en année. Le journal « Placoter » et le facebook du village sont les récente plateforme assurant l'information et la communication au sein des résidents. Toutes ces initiatives sont accueillies à bras ouverts par la population.

photo Laurent Généreux

Le village a aussi plusieurs fêtes et festivals annuels qui assurent périodiquement le dynamisme social de la communauté. Le festival « Plaisirs d'hiver » et les « cafés de l'amitié » sont des initiatives citoyennes qui tissent et conservent les liens humains.

Les gens de Cap-des-Rosiers sont d'un accueil chaleureux et sincère. Encore bien des actions peuvent voir le jour pour nourrir l'esprit de communauté, ce qui laisse amplement d'espace pour l'imagination et la créativité de nouveaux arrivants !

Exemple d'un précédent

CAP ROZIER

CAP-DES-ROSIERS EST...

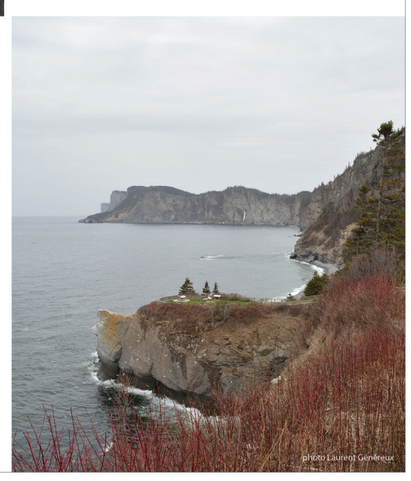

photo Laurent Généreux

Cours d'été
PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGE CULTUREL IN SITU

Summer Field School
BUILT HERITAGE AND CULTURAL LANDSCAPES

Université Laval – Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)
Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Gaspé
Ville de Gaspé
Desjardins – Caisse populaire des Hauts-Phares
CDL – Comité des loisirs de Cap-des-Rosiers
Université Laval – Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design – École d'architecture

Consolidation des pôles
Quatre lieux d'importance

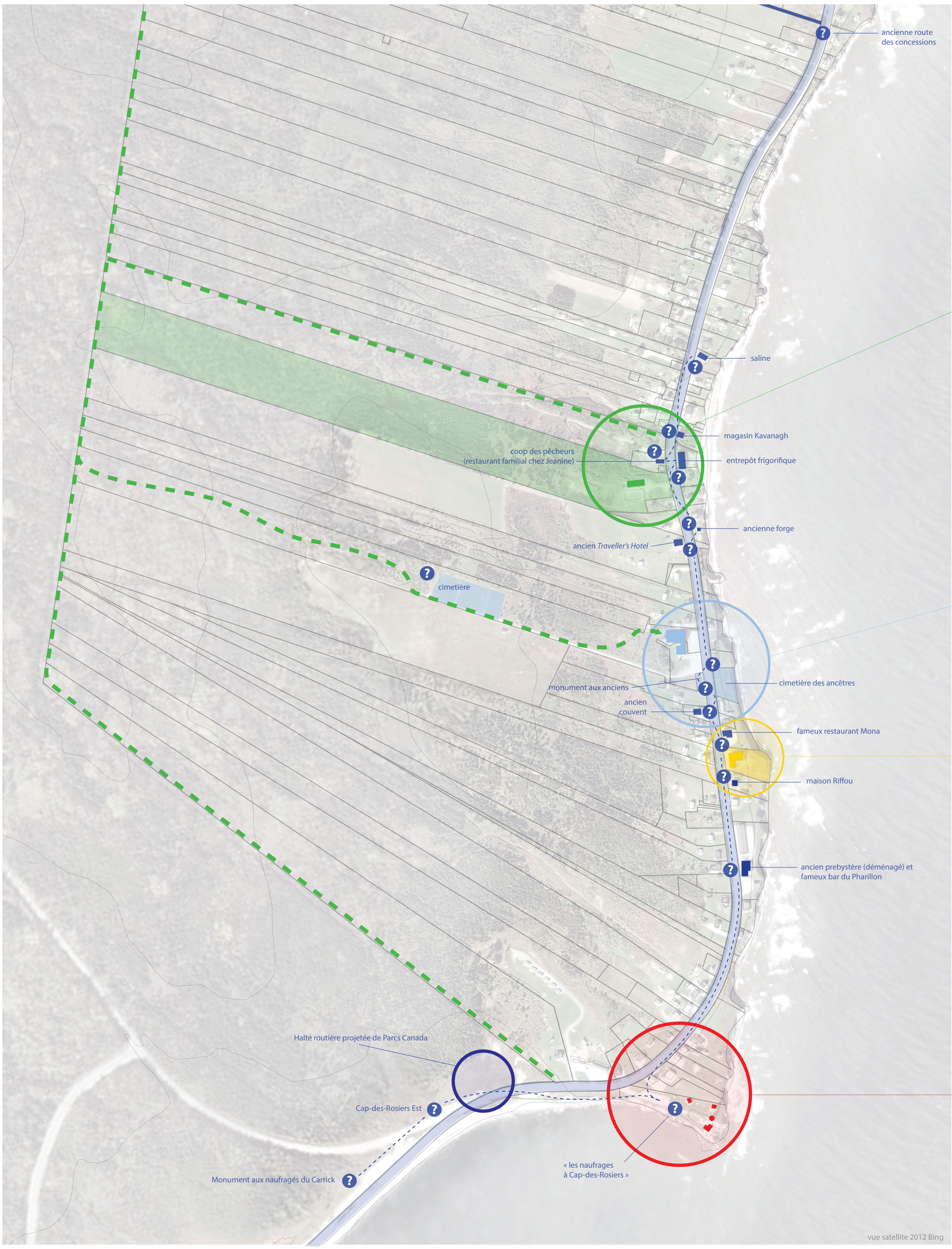

Légende : : portion de la route 132 réaménagée pour sécuriser piétons et cyclistes ; : bâtiment significatif ; : point d'intérêt et panneau d'interprétation ; : circuit communautaire et touristique ; : piste de la ligne du parc ; : principaux pôles du centre du village ; : phare et dépendances ; : ancienne école primaire ; : ancienne cour d'école redonnée comme espace public à la communauté ; : église ; : terrains gérés par la fabrique ; : centre des loisirs ; : terrain du centre des loisirs (Ville de Gaspé)

Centre des loisirs

École d'été 2016

Récemment rénové, le centre des loisirs répond à une demande croissante des jeunes et des familles pour y tenir des activités sportives. C'est devenu un nouveau lieu de rassemblement et de socialisation. Le succès ne se dément pas depuis.

Église Saint-Alban

BAnQ P141_1_1-6-14- 72

Cette église catholique a été construite de 1960 à 1964 en remplacement de l'église précédente, rendue trop petite. Elle a été pendant longtemps le lieu de rassemblement et de socialisation des habitants. Aujourd'hui, l'assistance est grandement diminuée. En hiver, les célébrations se tiennent dans le sous-sol.

École primaire

École d'été 2016

À un moment donné, le village pouvait compter jusqu'à 6 écoles primaires sur son territoire. Un processus de centralisation s'est mis en place pour concentrer presque tous les élèves dans ce nouvel emplacement. Le bâtiment a aussi abrité une communauté religieuse. La construction, qui est la propriété d'un particulier, n'est plus utilisée et se trouve à l'abandon depuis plusieurs années.

Phare

École d'été 2016

Le phare de Cap-des-Rosiers est intimement rattaché à l'histoire du village. En effet, avant sa construction, de nombreux naufrages sont survenus près des berges, rendant le secteur dangereux pour la navigation. La construction d'un phare devenait incontournable. Il est à ce jour le plus haut à travers le Canada. Aujourd'hui, il s'agit d'un témoin du patrimoine bâti maintenant accessible aux visiteurs. Des moyens sont mis en oeuvre pour tenter de le restaurer et lui trouver une vocation pour agrémenter la vie du village.

Circuit
communautaire

Le circuit proposé tisse des liens à l'intérieur du village et le reconnecte au parc et à la région. En améliorant les tracés menant vers la ligne du parc, le parcours permet aux cyclistes, marcheurs, motoneigistes et skieurs de rejoindre le parc ou de se promener et d'apprécier la forêt de Cap-des-Rosiers.

Le long de la 132, ce parcours se matérialise par un trottoir et une piste cyclable. Ce tracé permet aux résidents et aux touristes de découvrir le village de façon plus sécuritaire. Tout au long du tracé, on retrouve des panneaux d'interprétation qui mettent en valeur les activités et l'histoire du village. Le parcours s'élargit pour créer de petites placettes. Le parc multi-générationnel du centre des loisirs, le parvis de l'église, le jardin communautaire devant le cimetière des anciens, l'école et le phare sont ces points de rencontre et de rassemblement.

De plus, l'étranglement de la rue par les passages piétons et le rythme vertical des plantations ont comme effet de ralentir la circulation et donnent l'impression de rentrer dans un village, et non pas seulement de le traverser.

Reliant la terre et la mer, le circuit pourrait comprendre un accès à la mer. Il pourrait s'agir d'une simple descente ou d'un modeste quai permettant la pêche récréative. Bref, ce parcours relie tous les projets de la communauté et est essentiel à la cohésion entre ceux-ci.

Pôles
L'église et le phare

Les deux vastes espaces de l'église, soit la nef principale et la salle du sous-sol, sont parfaites pour accueillir la population de Cap-des-Rosiers et des villages voisins. Afin de préserver la pratique religieuse, l'église pourrait toujours continuer à offrir ses espaces pour tenir les célébration avec fidèles à certains moments. Lorsque les espaces ne sont pas utilisés à cette fin, ils pourraient accueillir d'autres activités. Par exemple, la salle du sous-sol est plus grande que celle du centre des loisirs, ce qui en fait un lieu idéal pour accueillir environs 150 personnes. La nef (5), quant à elle, peut accueillir encore plus de gens et être utilisée pour présenter des concerts ou pour projeter des films. Le podium (6) permettrait ainsi de la transformer en salle de spectacle. Lors des festivités au phare, il serait possible, en cas de mauvais temps, de relocaliser les spectacles à l'intérieur de l'église. En arrière, seraient placées des loges (7) d'artistes. La présence d'une cuisine permet de servir des repas préparés sur place ou d'accueillir un traiteur pour les événements. Elle pourrait être ouverte à tous en période estivale, ce qui permettrait également aux touristes de se cuisiner des repas. Le club de l'âge d'or et d'autres groupes pourraient toujours être accueilli dans le sous-sol de l'église et ils bénéficieraient des nouvelles installations.

Afin de faciliter la mobilité, une rampe d'accès inclinée (2) serait à prévoir à l'extérieure, ainsi qu'un monte-personne (4) pour relier la nef principale au sous-sol. La mezzanine tant qu'à elle servirait d'espace technique de projection.

Le réaménagement du stationnement permet d'avoir une vraie place minérale (1), propice au rassemblement et à la pétanque, mais également de stationner un nombre important de véhicules. On peut également imaginer des jardins communautaires (3) vis-à-vis le monument aux anciens, qui est lui aussi, à son tour, mis en valeur par un aménagement débordant de rosiers sauvages. Ce lieu est relié, par des traverses piétonnes (8) clairement identifiées, au cimetière des anciens (9). Une magnifique haie de rosiers sépare le cimetière de la route. Les chalets touristiques de bord de mer pourrait être éventuellement déménagés et le terrain pourrait servir à aménager un petit espace de contemplation de la mer et, si possible, une descente à sur la grève.

L'espace disponible à l'intérieur et à l'extérieur de l'église se prête bien à l'accueil des motoneigistes l'hiver. De plus, le ravitaillement peut se faire sur place, grâce à une station d'essence mobile. Pour accéder au site, les motoneigistes peuvent utiliser la ligne du parc et le chemin du nouveau cimetière pour s'y rendre. En été, il est possible d'utiliser le parvis et le stationnement pour tenir un festival du vent. On pourrait voir des centaines de cerfs-volants voler et des instruments de vent jouer de la musique!

Autres suggestions

Boîte à chansons, cuisine collective, jardins communautaires, restaurer et mettre en valeur le monument des anciens et le cimetière des ancêtres, toilettes publiques, location de la salle, salle pour les motoneigistes l'hiver, lieu pour l'affichage de la programmation du village, café, borne de recharge électrique, espace pour les grands rassemblements, festival du vent, citerne mobile pour motoneigistes, planter des rosiers, terrain de pétanque extérieur...

Vue intérieure de la nef lors des fêtes d'hiver

Parvis de l'église

Les fêtes d'hiver et rallye de motoneiges

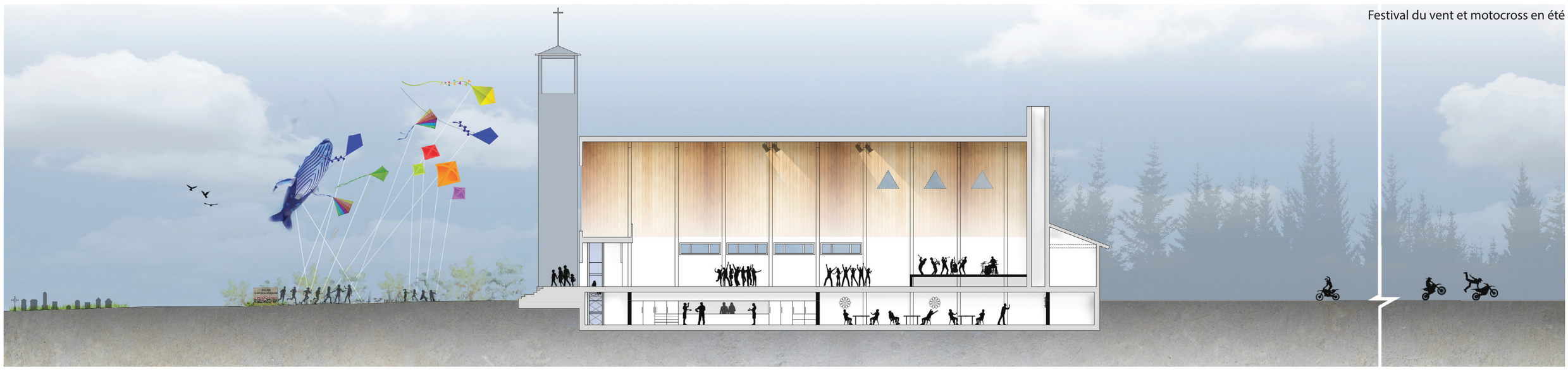
Festival du vent et motocross en été

Les premiers pas...

Installations temporaires en bois recyclé

laruchequebec.com

Organisation d'une rencontre inter-village des comités citoyens dans la nef

Conseil du patrimoine religieux du Québec

Plantation d'une haie brise-vent

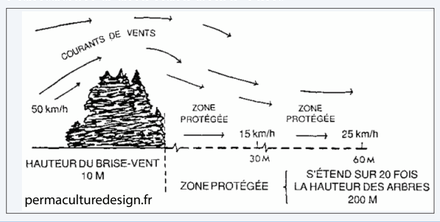

Le phare

En plus des visites guidées et d'interprétation actuellement offerts au plus haut phare au Canada, nous proposons d'en faire un véritable lieu de rassemblement du village avec une panoplie d'activités. Par exemple, il serait possible de coiffer le plus haut phare du Canada avec des fanions lors des célébrations, comme dans le bon vieux temps. Il serait aussi important d'installer un éclairage artificiel permettant d'occuper le site à tout heure du jour ou de la nuit. Puisqu'il y a déjà une scène, très peu d'aménagements supplémentaires sont nécessaire afin d'animer l'endroit davantage. Les spectacles, en cas de mauvais temps, pourraient prendre place dans l'église. Ces événements seraient ajoutée aux activités actuellement offertes aux visiteurs par une corporation locale. Ce monument historique a besoin d'être restauré selon les règles de l'art. Il est nécessaire d'épauler le comité dans sa recherche de financement pour ce projet.

Autres suggestions

Gîte, musée, boutique, artisanat, projeter des images sur le phare, reconstruire la maison du gardien, expérience d'antan, restaurer le phare, location de vélos, circuit de pistes cyclables, borne recharge pour les autos électriques, panneaux d'interprétation des épaves, dépanneur, concertation avec Parcs Canada au sujet de la halte-routière, cantine mobile, toilettes publiques, planter des rosiers, relier le lieu historique avec le circuit communautaire, tenir un festival du vent, reconstruction du quai...

Animation du site du phare

Pôles
École et Centre des loisirs

L'ancienne école du village est à l'abandon depuis déjà plus de 10 ans, mais il est probablement possible de la réutiliser. Cette vaste coquille pourrait accueillir plusieurs services nécessaires au fonctionnement du village. On pourrait y retrouver, au rez-de-chaussée, un dépanneur (1), un gymnase (2) et quelques pièces administratives (3). À l'étage, une petite bibliothèque communautaire (4) et un centre de télé-travail (5) pourrait cohabiter. La partie de l'ancien couvent pourrait servir de bureaux ou de salles de réunion (6). Une petite clinique de santé (7) pourrait se joindre à l'ensemble et former un noyau solide en plein coeur du village.

L'aménagement extérieur avant est constitué d'une petite place en continuité avec le circuit communautaire. Un parc de relaxation pourrait être très facilement créé à l'arrière de l'école et offrirait une magnifique vue sur la mer. Cet espace vert peut contenir un nombre important de plantations et de rosiers, ce qui alimente le sentiment de quiétude qui règne dans le village. Une signalétique forte peut indiquer aux touristes la présence de toilettes publiques et d'alimentation, ce qui les inciterait à y pénétrer.

Autres suggestions

Cuisine familiale (vente de plats produits par le Cercle des fermières, centre de thalassothérapie, centre communautaire, centre de télé-travail, résidence de fin de vie, résidence pour ainés, petite clinique de santé, toilettes publiques, café, planter des rosiers, parc dans l'ancienne cours d'école, jardins communautaires, festival du vent, boulangerie, halte routière, station de recharge véhicules électriques...

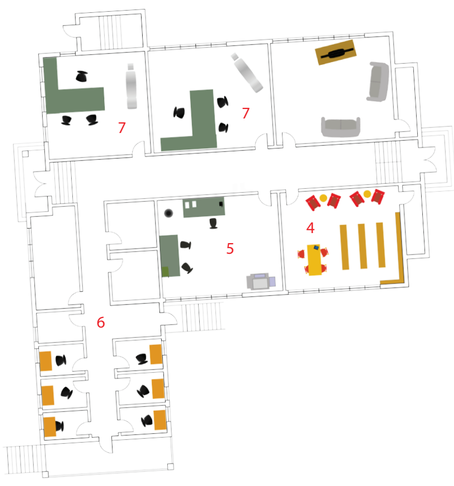

Plan de l'étage

Plan d'implantation

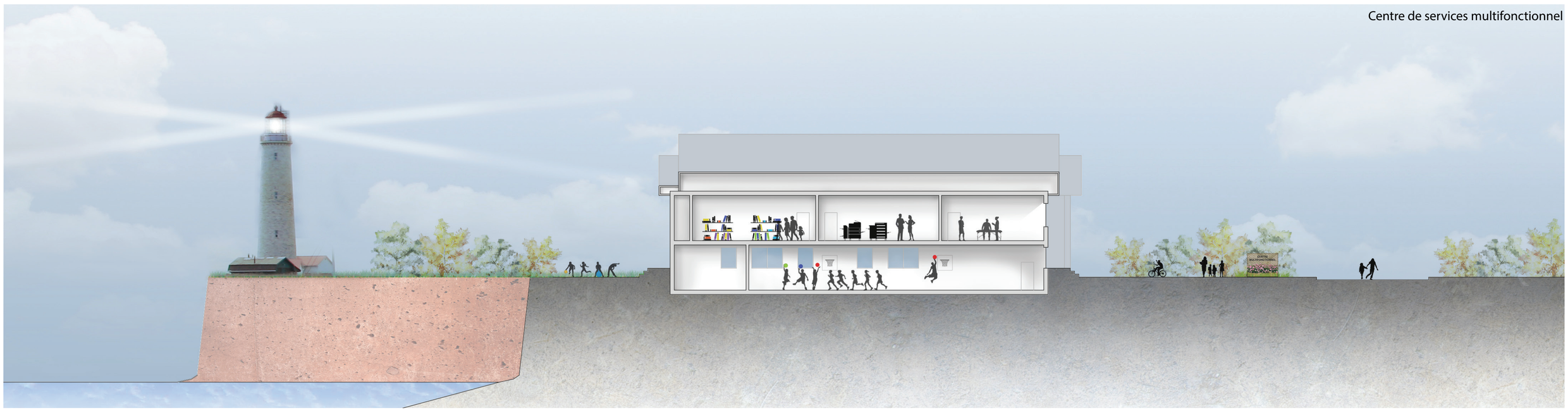
Centre de services multifonctionnel

Le centre des loisirs

Le centre des loisirs connaît une très grande popularité en tant que lieu de rassemblement. Cependant, quelques améliorations pourraient en faire un incontournable dans la structure sociale du village. Le bétonnage de la surface de la patinoire permettrait son utilisation durant les quatre saisons et améliorerait la diversité des sports praticables. La piste multi-fonctionnelle, c'est-à-dire le circuit communautaire, rejoindrait directement le centre des loisirs. L'aménagement de petites dunes de terre pourrait permettre aux jeunes et moins jeunes de venir faire du BMX à l'arrière du centre ou de simplement y jouer.

Nous ne privilégions pas l'agrandissement du centre des loisirs, considérant la disponibilité et les dimensions des salles de l'église. Effectivement, d'autres activités peuvent cohabiter avec la pratique du culte. Pourquoi ne pas y tenir la rencontre des motoneiges l'hiver?

Avec une offre de services à l'année longue, il serait maintenant possible de venir s'entraîner au gym et d'y prendre des cours d'aérobie l'été. Les habitants et les touristes pourraient en profiter davantage et cela permettrait au centre d'être plus rentable. D'autre part, le parc multi-générationnel va encourager les différentes générations à se côtoyer en un même lieu. Il permettra de jouer à la pétanque tout en se balançant haut dans les airs!

Autres suggestions

Ouverture à l'année, citerne et relais pour motoneiges, cuisine communautaire, club de ski-doo, jeux pour enfants, activités de danse, surface synthétique de jeu, agrandir le centre, cinéparc dans la patinoire, patinoire avec surface bétonnée, planter des rosiers...

Activités multiples pour les habitants de Cap-des-Rosiers au centre des loisirs

Remerciements
Collaborateurs

NELSON O'CONNOR (ÉCHEVIN) LÉNIE LACASSE MARC DUPONT ROCH PACKWOOD JEAN-PAUL SALAÜN LUCIE BERGERON EUCLYDE O'CONNOR
CLAUDETTE FORTIN CLAUDE CAMIRAND ROBERT PAGEAU MONIQUE CÔTÉ JEAN-RAYMOND CHÂLES MICHELLE SINNETT STÉPHANNE STE-CROIX
GENEVIÈVE BEAULIEU ANNIE DION JIMMY LEE JONES PATRICK SAUVAGEAU LOUISE O'CONNOR MARINA O'CONNOR ÉDOUARD GAUL JOCELYNE DUPONT
MARIE-JOSÉE NADEAU MARINA OUELLET ANDRÉ GUITARD MICHEL STE-CROIX MICHEL TAPIN MARIE-CLAIRE PERRY RICHARD PACKWOOD
LA FAMILLE CARREAU-GASCHEREAU-FAULKNER ALEXANDRA GIRARD KEVIN LAVOIE MARC-ANTOINE ELEMENT LUCIE PRUNEAU ISABELLE CHOUINARD
KEVIN O'CONNOR STEVE FOURNIER KATHY QUEENTON DYLAN STÉPHANE PERRY MARGUERITE MARCOUX GÉRALD FAFARD BLANDINE POIRIER
MAXIME BONESSO PHILIPPPE-DANIEL DESHAIES-RUGAMA LAURENT GÉNÉREUX LUC ST-PIERRE TANIA MARTIN
ANTOINE L'ITALIEN-SAVARD STÉPHANIE HARNOIS JEAN-FRANÇOIS SPAIN GEORGES KAVANAGH YVETTE ELEMENT LISE STE-CROIX AUGUSTIN
PACKWOOD NICOLAS DUPUIS PHILIPPE COURSOL

MERCI À VOUS TOUS!

Si nous avons oublié de vous nommer, veuillez nous en excuser.